

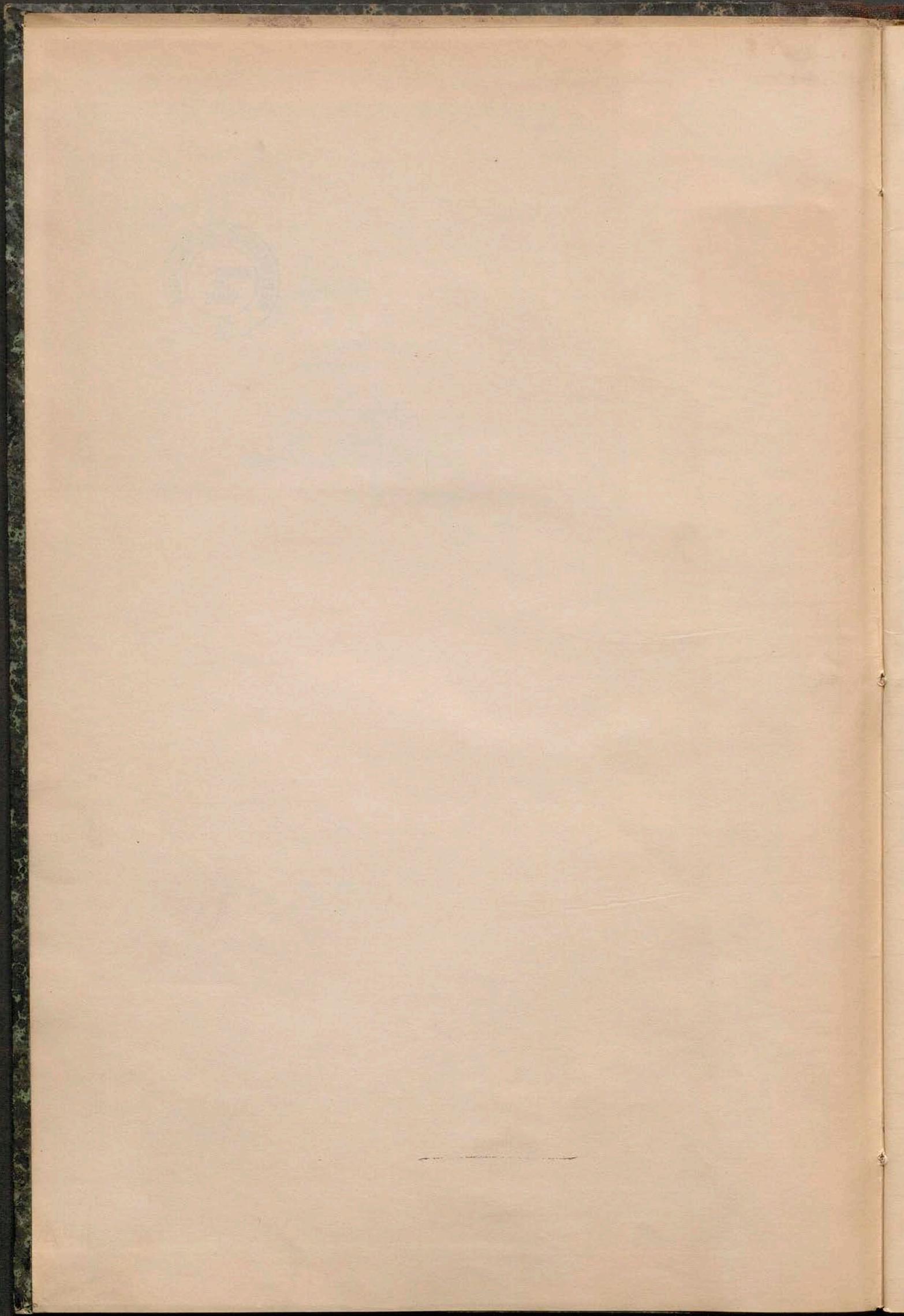
299 /

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relative à l'**administration provisoire des biens des militaires disparus** et à la **tutelle provisoire** de leurs enfants. (N° 293, année 1916.)

(Nommée le 15 septembre 1916.)

MM.

- 1° BUREAU : BEAUVISAGE.
2° — JEANNENEY.
3° — BRAGER DE LA VILLE-MOYSAN.
4° — LEMARIÉ. *Rapporteur*
5° — MILAN.
6° — BOIVIN-CHAMPEAUX.
7° — MILLIÈS-LACROIX.
8° — MAGNY. *Secrétaire*
9° — CAUVIN. *Président*
- fr. 299*



1

Séance du 21 Septembre 1916

La commission nomme Président M. ~~Jourdain~~ Cauvin
Secrétaire M. Magny

Elle désigne M. Lemarié comme rapporteur

La séance est levée à 4^h

Le Président
E. ~~Cauvin~~

Le Secrétaire
Magny

Séance du 22 mars 1917

sont présents M. M. ^{et} Cauvin, président
Lemarié rapporteur
et Beauvisage, chargé de remplir
les fonctions de secrétaire.

M. Lemarié expose la situation et donne
lecture de quelques documents.

La Commission, n'étant pas en nombre, décide
que ces documents devront être communiqués
à une prochaine séance, où ses membres seront
instamment priés d'assister.

Cette séance aura lieu le mardi 27 mars

Le Président
E. ~~Cauvin~~

Le Secrétaire
Beauvisage

Séance du 30 Mars 1917

Sont nommés M. M. Beauvillage président
P. Boivin-Champeaux secrétaire.

M. Lemarié, rapporteur, expose les dispositions
de la proposition de loi soumise à la Commission,
et donne lecture de quelques documents.
Il conclut à l'inutilité de la proposition.

La Commission, à l'unanimité se rallie
à cet avis, et lui donne mission de
rédiger un rapport dans ce sens

Le Secrétaire
P. Boivin-Champeaux

Le Président
G. Beauvillage